

Regroupement Pédagogique Intercommunal du Val d'Argenteuil

Modalités de réouverture de l'école des Églises d'Argenteuil Mai 2020

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

L'obligation d'instruction s'impose à tous en classe ou à la maison. La réouverture des écoles constitue, dès lors, l'une des modalités de la continuité pédagogique, en fonction des contraintes sanitaires, la priorité étant de protéger la santé des élèves comme des personnels.

Cette obligation d'instruction obéit aux principes suivants :

- La réouverture des classes est progressive, à compter du 11 mai pour les écoles de tous les départements classés "verts" .
- Elle est subordonnée, d'une part, aux règles de confinement fixées par les autorités de l'État à l'échelle de chaque territoire, et, d'autre part, à la capacité effective des collectivités locales et des équipes éducatives d'assurer le strict respect des règles sanitaires définies par le ministère des Solidarité et de la Santé.
- La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Ceci implique que l'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec son école et suit un enseignement à distance.

Depuis les annonces ministérielles de la réouverture progressive des écoles, nous n'avons cessé de préparer cette rentrée, de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour la réussir. Tout ne sera pas parfait, tout ne conviendra pas à tous mais nous avons fait de notre mieux pour la sécurité des enfants et des personnels (qu'elle soit physique ou affective). Notre objectif est de réduire les contacts entre les différents groupes d'élèves au maximum afin de limiter une probable ou possible propagation du COVID.

Pour être en mesure de respecter cet objectif, l'équipe pédagogique en fonction de la capacité d'accueil évaluée et du respect sanitaire strict du protocole que vous trouverez à cette adresse

<http://blogs17.ac-poitiers.fr/ecole-les-eglises-dargenteuil/?p=996>

a décidé lors du conseil des maîtres du RPI qui s'est réuni le mardi 5 mai 2020 pour l'école maternelle des Églises d'Argenteuil, de retenir les modalités suivantes :

à partir du mardi 12 mai 2020 , nous accueillerons

l'ensemble des élèves qui ont été recensés volontaires

un jour sur deux.

Les lundis et jeudis seront accueillis 3 élèves de petite section et 6 élèves de grande section

Les mardis et vendredis seront accueillis 4 élèves de moyenne section et 7 élèves de grande section.

Nous avons constitué ces groupes de la manière suivante :

- Nous avons tenu compte des difficultés des familles mobilisées par la crise sanitaire,
- Nous avons fait en sorte que les fratries soient accueillis le même jour lorsqu'un accueil en alternance est proposé au sein du RPI,
- Nous avons tenu compte des besoins pédagogiques des élèves.

Le fonctionnement de l'école va être aménagé de la manière suivante :

Accueil du matin : de 8h35 à 9h00

- Augmentation de la durée de la plage horaire de 15 minutes,
- Madame Coralie Boyer sera postée au portail afin de réguler les entrées, nous vous remercions de bien vouloir respecter la distance de sécurité lorsque vous viendrez à l'école.
- Mesdames Martin et Vignaud viendront chercher les enfants un par un pour les accueillir, elles les accompagneront dans l'école afin de leur faire laver les mains et les conduiront dans la classe pour les confier à l'enseignant.
- Les PS/MS n'emprunteront pas la rampe d'accès et passeront par la porte des sanitaires de leur classe, les GS emprunteront le chemin habituel sans toucher la rambarde de la rampe d'accès.

Lorsque vous accompagnerez vos enfants et lorsque vous viendrez les chercher, nous vous demandons de bien vouloir respecter les distances de sécurité entre vous, de ne pas rester à discuter devant l'école et de ne pas toucher les barrières à l'extérieur de l'école qui nous serviront à baliser le chemin afin de faire traverser le parking aux enfants pour se rendre à la salle polyvalente.

En classe, chaque élève disposera :

- d'un espace dédié avec le matériel nécessaire qui lui sera personnel dans une barquette à son nom qu'il retrouvera à chaque fois qu'il sera en classe,
- d'un petit coin jeu individuel qui lui sera personnel,
- d'une chaise avec son nom lui sera attribuée,
- d'un porte manteau espacé d'un mètre de celui du copain.

Il partagera les toilettes qui lui seront attribuées avec le camarade avec qui il partage sa table (les tables mesurent plus d'1mètre 60 donc les distances de sécurité seront respectées).

Les récréations seront organisées dans des cours séparées, les PS/MS dans la partie de la cour que nous n'utilisons pas habituellement et les GS dans la cour habituelle.

La pause méridienne :

Les élèves seront conduits par groupe à la salle polyvalente où ils prendront leur repas dans des coins, séparés par une distance suffisante. Le parking sera bloqué ponctuellement par des barrières pour permettre aux enfants de le traverser sans se tenir la main et en respectant les distances de sécurité. Les mêmes règles de cour seront appliquées pour la récréation de la pause méridienne.

Pour la journée du 12 mai, la restauration scolaire ne sera pas en mesure de proposer un repas chaud (délais de livraisons trop courts), nous vous demandons de bien vouloir fournir un pique-nique aux enfants.

Sortie des élèves : aménagement des horaires

Les élèves de PS/MS sortiront à 16h25, les GS sortiront à 16h35.

Garderie :

La garderie sera fonctionnelle, Mme Vignaud sera épaulée par Mme Pinier dès 7h30, afin de récupérer les enfants au portail le matin. Les règles appliquées dans la garderie seront les mêmes qu'en classe.

Pour la garderie du soir, Mme Vignaud sera épaulée par Mme Blasius (la cantinière) qui sera chargée de conduire les enfants au bus et qui sera présente jusqu'à 18h30 pour accompagner les enfants au portail.

Un planning en ligne modifiable de chez vous va être mis en place afin que vous inscriviez votre enfant à la garderie avec l'heure auquel vous le déposez et l'heure auquel vous venez le chercher. Ainsi, Madame Pinier le matin ou Madame Blasius le soir vous attendra au portail pour récupérer votre enfant. Nous demandons aux familles de respecter strictement les horaires afin que les agents ne vous attendent pas indéfiniment au portail. Si vous avez des modifications suite à un imprévu, il vous suffira de modifier l'heure dans le tableau et les agents en seront informés immédiatement.

Transport scolaire :

Un chemin sera aménagé pour traverser le parking avec les barrières communales pour sécuriser les enfants qui ne pourront pas se donner la main, des croix au sol seront faites pour attendre le bus en respectant la distanciation. Afin de faciliter l'aiguillage des enfants, je vous demanderais également de compléter le planning en ligne pour savoir combien d'enfants arrivent par le bus et combien d'enfants partent par le bus.

Le protocole sanitaire :

- Les enfants ne porteront pas de masques mais l'ensemble des adultes de l'école en porteront.
- Le protocole sanitaire engage l'école mais également les familles qui doivent respecter les mesures préconisées dans celui-ci. A savoir notamment de prendre la température chaque matin à votre enfant avant de le confier à l'école et de le garder à votre domicile et d'informer immédiatement l'école par téléphone ou mail en cas de fièvre excédant 37,8°.

HABILLAGE/DESHABILLAGE :

Nous vous demandons de bien vouloir vêtir vos enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel (peluches, doudous, etc.) individuellement.